

Vous êtes agent du ministère de la Justice affecté en Ile-de-France

Pour toute question relevant du logement social, votre interlocuteur est :

Ministère de la Justice
Délégation interrégionale du secrétariat général (DIR-SG) de Paris-Ile-de-France
Département des ressources humaines et de l'action sociale
Pôle logement
12 rue Charles Fourier
75013 Paris

Mail : logement.dossier.drhas.dir-sg-paris-idf@justice.gouv.fr

Permanences téléphoniques : Les mardi et jeudi uniquement de 14h à 17h au **01.44.32.71.19**

Page intranet « LOGEMENT » :

<http://intranet.justice.gouv.fr/site/ressources-humaines/action-sociale-5899/logement-drhas-6216/les-logements-propose-par-le-drhas-de-paris-ile-de-france-26630.html>

Plateforme Ma Nouvelle Ville : Ouverture d'un compte via le navigateur GOOGLE CHROME sur le portail : <https://plateforme-logement-mj.manouvelleville.fr>

Aucun dossier de demandeur de logement adressé par voie postale ne sera pris en compte

Ma demande de logement social

